

Bibliothèque numérique

medic@

**Dictionnaire des maladies
éponymiques et des observations
princeps : phébographie**

**LEGER, L / PROUX. - Phlébographie
portale par injection splénique
trans-pariétale**

*In : Mémoires de l'Académie de chirurgie (Paris),
1952, Vol. 78, pp. 936-7*

le système compensateur. Il y a une différence fondamentale entre l'emploi des ganglioplégiques pour prévenir une perte de sang dans un champ exposé et celui qui nous est proposé pour contrôler une hémorragie dont l'arrêt ou la poursuite ne peuvent être jugées de façon immédiate.

Y a-t-il intérêt à supprimer dans les premières phases de l'hémorragie la vaso-constriction artériolaire compensatrice, à aggraver la vaso-dilatation tardive, dans tous les cas à diminuer de 30 à 50 p. 100 le débit cardiaque d'un sujet qui a saigné ? *A priori*, je ne le pense pas.

Je ne pense pas inutile non plus de tempérer la vogue, légitime pour une part, des sels de méthonium par le rappel de quelques accidents récents. Bizard a observé un cas d'hémiplégie mortelle chez un sujet dont l'oxygénation enregistrée à l'oxymètre de Millikan paraissait cependant parfaitement satisfaisante. Patey, à l'occasion d'une discussion à Baltimore en février dernier, sur un travail de Lynn sur la circulation au cours de la rachianesthésie haute, rapportait un cas de cécité unilatérale, après exérèse du sein sous hexaméthonium et faisait allusion à d'autres catastrophes en Angleterre.

Je ne rapporte pas ces faits pour condamner les sels de méthonium que j'utilise moi-même, mais je souligne leurs effets physiologiques déjà connus — ils ne le sont pas tous — pour que, mettant en balance les éléments de sécurité et de danger, on sélectionne les indications et on garde la plus grande prudence dans la technique d'administration.

M. Merle d'Aubigné : Pour répondre à M. Baumann, je crois devoir dire que nous avons fait dans le service plus de 250 hypotensions contrôlées ; nous n'avons eu jusqu'ici aucun accident grave. Les mérites de cette technique nous ont paru particulièrement vifs dans les exérèses de tumeurs pelviennes importantes où l'hémostase est difficile à assurer par d'autres moyens.

L'hypotension contrôlée a des indications limitées, mais certaines ; la technique, le mode d'administration et la surveillance ont une importance capitale.

M. P. Moulouquet : Je remercie MM. Baumann, Jean Gosset et d'Aubigné de leurs remarques.

Comme eux, je mettrais volontiers en garde contre la tendance à appliquer trop vite à la thérapeutique humaine des médications nouvelles, dont l'étude obligatoire sur l'animal n'a peut-être pas été poussée aussi loin qu'elle devrait l'être : je pense, dans la question qui nous intéresse, à l'effet des ganglioplégiques sur le système de la circulation porte.

Il n'en reste pas moins que l'idée directrice de MM. Duboucher et Séror constitue une hypothèse intéressante et brillante.

Elle devait, avec les réserves que j'ai faites, vous être signalée.

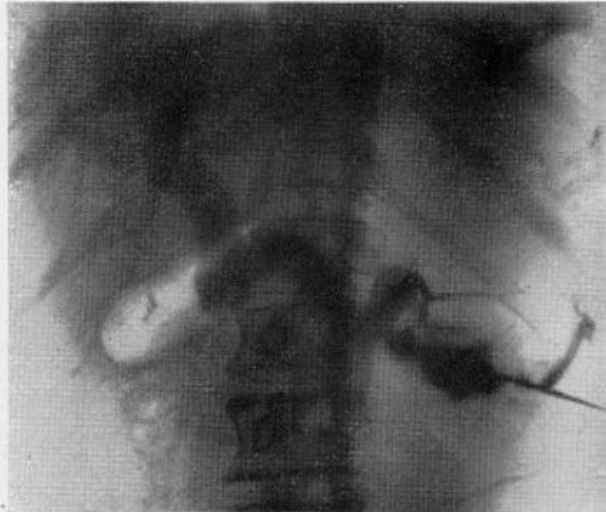
PRÉSENTATION DE RADIOGRAPHIE

Phlébographie portale par injection splénique trans-pariétale,

par MM. Lucien Leger et Charles Proux.

Nous vous présentons une phlébographie du système portal réalisée par injection intraparenchymateuse splénique trans-pariétale, chez un malade atteint de splénomégalie imputable à une maladie de Vaquez ancienne traitée par inoculation d'ankylostomes et qui, maintenant, présente une formule sanguine de leucémie myéloïde.

L'opacification réalisée par le procédé que nous avons décrit ici même (*Académie de Chirurgie*, 23 mai 1951), permet d'opacifier, dans le cas présent, l'énorme veine splénique, le tronc porte et ses ramifications intrahépatiques.



Pour que soit obtenu un dessin aussi précis des vaisseaux portes intra-hépatiques, il faut admettre qu'il existe un obstacle au niveau du parenchyme, imputable, en l'occurrence, à une cirrhose hépatique vraisemblable.

ÉLECTION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE POUR 1953

Président :

M. Robert Monod, vice-président pour 1952, passe de droit président pour 1953.

Vice-président :

Nombre de votants : 72. — Majorité absolue : 37.

MM. Rouhier	50 voix.	Elu.
Moure	10	—
d'Allaines	6	—
Charrier	1	—
Bulletins blancs	4	
Bulletin nul	1	

Secrétaires annuels :

MM. Sylvain Blondin et Arousseau sont nommés *secrétaires annuels* par acclamations.

MM. Roger Guenlette, *trésorier*, et Henri Redon, *archiviste*, sont maintenus dans leurs fonctions par acclamations.

VACANCES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

La dernière séance de l'année aura lieu le **mercredi 17 décembre**.

La séance de rentrée est fixée au **mercredi 7 janvier 1953**.